



PRODUITS AGRICOLES EN PROVENANCE DU SAHARA OCCIDENTAL

NOUVELLE GIFLE POUR LE MAKHZEN

Page 3

MERCATO

ANDY DELORT
QUITTE LE MOULODIA
D'ALGER

Page 14

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5196 | Jeudi 30 janvier 2025- Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 MORTS
ET 216 BLESSÉS
EN 24 HEURES

Page 16

LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES S'ÉLOIGNE DU DÉFICIT L'ÉQUILIBRE FINANCIER SERA ATTEINT



Page 4

ANP

ARRESTATION DE 9 ÉLÉMENTS
DE SOUTIEN AUX GROUPES
TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Page 2



TRANSPORT DE MARCHANDISES

LE GROUPE GATMA
SE DOTERA EN 2025 DE
TROIS GRANDS NAVIRES

Page 5

ALGÉRIE-ITALIE:

Signature d'un protocole de coopération en matière de formation policière

L'Algérie et l'Italie ont signé un protocole de coopération en matière de formation policière, et ce, dans le cadre de la visite effectuée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad en Italie, indique, hier, un communiqué du ministère.

«La visite de M. Merad en Italie a été ponctuée par la signature d'un protocole de coopération en matière de formation entre l'Ecole supérieure de Police «Ali-Tounsi» et l'Ecole italienne de formation des forces de police, signé par le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui et son homologue italien», a précisé la même source.

Cet accord, «premier du genre, constitue un nouveau cadre à même de renforcer la dynamique actuelle entre les secteurs de l'Intérieur des deux pays», selon le communiqué.

Il inclut des mécanismes pratiques pour l'échange d'expertises en matière de formation et de développement de compétences, et de méthodes de formation théorique et pratique, outre la formation des formateurs, notamment dans les nouveaux domaines, en réponse aux défis actuels, de même qu'il permet de réaliser des études conjointes dans les axes liés à l'action policière.

A cette occasion, il a également «été convenu de l'élaboration d'un plan d'action commun pour la mise en œuvre du protocole, et ce, lors de la visite de responsables de la police italienne en Algérie prévue dans les semaines à venir», ajoute le communiqué.

Accompagné de M. Badaoui, M. Merad a «visité l'unité des opérations centrales de Sécurité, où la délégation algérienne a reçu des explications sur le fonctionnement et les caractéristiques de cette unité, et a assisté à des exercices de simulation exécutés par les éléments de cette unité», conclut le communiqué.

R.N.

MOUVEMENT D'EL BINA :

Bengrina salue les consultations politiques lancées par le président de la République

Le président du Mouvement d'El Bina, M. Abdelkader Bengrina a salué, mardi, les consultations politiques lancées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la classe politique, en prévision du dialogue national.

PAR CHAHINE ASTOUATI

«**N**ous saluons hautement cette démarche qui est une tradition consacrée par le président de la République et nous souhaitons parvenir à concrétiser le dialogue national stratégique qu'il avait annoncé», a déclaré le président du Mouvement d'El Bina, au terme de l'audience que lui a accordée, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Indiquant avoir remis au président de la République «un document exhaustif comprenant tous les aspects politiques et socio-économiques», M. Bengrina a déclaré : «nous avons exprimé notre avis en toute clarté au président de la République qui l'a favorablement accueilli, ce qui conforte notre confiance en sa personne, en son action et



en sa bonne foi». Le président de la même formation politique a en outre mis l'accent sur «la nécessité pour tout un chacun de veiller à l'application et à la mise en œuvre du programme du président de la République qui profitera, au final, à toute la nation algérienne et à ses futures générations». «Il a été également question d'évoquer les différents dossiers sociaux, les questions liées à l'investissement, et la lutte contre la bureaucratie, ainsi que le renforcement des libertés et de la sécurité sanitaire et alimen-

taire», a-t-il souligné. Au volet international, le même responsable a indiqué avoir abordé «tous les aspects relatifs à la cause palestinienne, dont la réunification des rangs et la reconstruction».

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said.

C.A.

ANP:

Arrestation de 9 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov ont été récupérés dans des opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 22 au 28 janvier à travers le territoire national, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 janvier 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «au cours de deux opérations qualitatives à Tamanrasset et à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaires (RM), des détachements de

l'ANP ont récupéré (5) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Aussi, d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations», souligne le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les RM, 67 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 144 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1.911.257 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'autres opérations distinctes», ajoute la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Salah, «des détachements de l'ANP ont arrêté 394 individus et saisi 42 véhicules, 178

groupes électrogènes, 98 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite», note le communiqué. «De même, 28 autres individus ont été arrêtés et 3 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 10 fusils de chasse, deux (2) pistolets automatiques, 95.420 litres de carburants, ainsi que 17 quintaux de tabacs et 4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations».

Par ailleurs, les Garde-côtes «ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 290 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 342 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national», note le communiqué.

R.N.

PRODUITS AGRICOLES EN PROVENANCE DU SAHARA OCCIDENTAL

Nouvelle gifle pour le Makhzen

Les déboires du Maroc se succèdent. Dans l'affaire du Sahara occidental, et malgré quelques succès de prestige, le Makhzen cumule défaite après défaite. La dernière en date vient confirmer que le Sahara occidental est un territoire occupé par le Maroc.

PAR KAMAL HAMED

En effet, le Conseil d'État français, saisi par une organisation paysanne francxaise, a pris une nouvelle décision concernant la question du Sahara occidental. Une décision qui constitue aussi une gifle pour le président français, Emmanuel Macron, qui a reconnu il y'a quelques mois la souveraineté du Maroc sur ce territoire provoquant ainsi l'ire de l'Algérie. Ainsi le Conseil d'État français a confirmé l'obligation de mentionner la mention « *Importé du Sahara occidental* » sur les produits agricoles en provenance de cette région et de les identifier exclusivement avec ce pays comme pays d'origine. Or jusqu'à présent, la force occupante et qui considère ce territoire comme faisant partie province du Sud, omettait volontairement de faire cas de l'origine des produits agricoles qu'il exportait vers la France ou les autres pays membres de l'Union européenne (UE). Cette décision d'une institution judiciaire vient confirmer que les manœuvres auxquelles s'adonnent le Maroc ne passent pas à tous les coups. Cette décision confirme aussi que souvent le droit et la politique ne font pas souvent bon ménage. En effet si les hommes politiques peuvent prendre des décisions conformes à leurs propres intérêts politiques il en est autrement s'agissant du droit qui est soumis à des règles strictes. C'est dire que la reconnaissance par le président français de la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental n'est pas



fond sur le droit et les règles juridiques internationales. Car ces dernières sont grosso modo en faveur du Front Polisario comme cela é été le cas lorsque la plus haute instance juridique européenne a pris une décision en faveur des sahraouis. En effet, au mois d'octobre dernier, la Cour de justice de l'UE a donné raison aux Sahraouis du Front Polisario en invalidant définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE. Ces accords de 2019 sur la pêche et l'agriculture ont été conclus en « *méconnaissance des principes de l'autodétermination* » du peuple sahraoui, a tranché dans un arrêt la haute juridiction établie à Luxembourg. Le consentement du peuple sahraoui à la conclusion de ces accords était une des conditions de leur validité.

Or, la Cour a jugé que même si des consultations avaient été menées au Sahara occidental, ancienne colonie espagnole passée presque entièrement sous contrôle marocain, elles ne signifiaient pas consentement. Le consentement aurait pu être retenu si l'application de ces accords avait donné « *un avantage précis, concret et substantiel* », ce qui n'a pas été le cas, selon la Cour. En conséquence, les demandes d'annulation d'une décision de la justice européenne prise en première instance, en 2021, sont rejetées. A l'époque, le tribunal de l'UE avait annulé les deux accords commerciaux UE-Maroc. Il est évident que le Maroc est ainsi pris en flagrant délit de tricherie et de violation du droit international ce qui constitue un nouveau désaveu pour le Makhzen.

K. H.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Le président de la République reçoit le vice- Premier ministre russe

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, M. Dimitri Patrouchev, vice Premier ministre russe et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa et de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, M. Boumediene Guennad.

EN SA QUALITÉ D'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le ministre de la Communication reçu à Malabo par le président de la République de Guinée équatoriale

En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a été reçu, hier à Malabo, par le président de la République de Guinée équatoriale, M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, le ministre de la Communication a « *remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue de Guinée équatoriale, lui transmettant ses salutations fraternelles ainsi que ses aspirations au renforcement des liens de la coopération bilatérale fructueuse* », précise le communiqué. La rencontre a également été « *l'occasion d'échanger les vues sur l'état et les perspectives des relations de coopération entre les deux pays et de passer en revue les moyens de les renforcer, en accord avec les visions communes du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, en vue de soutenir le partenariat entre les deux pays* », selon la même source. Au terme de ces entretiens, les deux parties ont souligné « *l'importance de poursuivre la coordination et la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à l'agenda de l'Union africaine* ».

MARCHE D'IVRY (FRANCE) JUSQU'À KENITRA (MAROC) À PARTIR DU 30 MARS PROCHAIN

3 000 km pour réclamer la liberté des prisonniers politiques sahraouis

PAR IDIR AMMOUR

La situation de tous les prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines est critique. La répression à grande échelle menée par tous les types de forces sur le terrain, en particulier contre les défenseurs des droits de l'Homme et les journalistes, reflète que cette population civile est désormais otage et assiégée. Sahraouis ainsi que plusieurs organisations telles qu'Amnesty international, Robert F. Kennedy Human Rights, Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'Homme, Association sahraouie des victimes de violations graves des droits de l'Homme commises par l'Etat du Maroc, Fondation Danielle Mitterrand/France Libertés, bureau des droits de l'Homme au Sahara occidental, Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique, AdalaUK, AFAPREDESA, pour ne citer

que celles- là, ne cessent de dénoncer « *la répression, les assassinats et les meurtres prémédités et toutes les violations du droit international par la monarchie marocaine sur le territoire du Sahara occidental, reconnu territoire non autonome et inscrit sur la liste des pays à décoloniser, selon la résolution 1514 des Nations unies* ». A chaque occasion, ils déplorent aussi l'échec de la Mission des Nations unies pour le Référendum au Sahara occidental (Minurso) à organiser ce référendum, soutenant que cette mission « *n'a pas été en mesure de protéger les civils sahraouis sans défense, ni de dénoncer les atteintes aux droits de l'homme car sa mission n'a jamais intégré cet aspect prévu dans les autres conflits armés où l'ONU intervient* ». Ils appellent, ainsi, « *le Conseil de sécurité de l'ONU, l'Union africaine et le Comité international de la Croix-Rouge à protéger les civils sahraouis et exige la libération des prisonniers politiques*

sahraouis des prisons marocaines ». Exprimant sa solidarité avec tous les prisonniers politiques sahraouis et leurs familles, la militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, entame le 30 mars une marche d'Ivry (France) jusqu'à Kenitra (Maroc) pour réclamer la liberté des prisonniers politiques sahraouis. Cette marche, soutenue par la AARASD, vise à demander la libération des prisonniers politiques sahraouis, exiger le respect du droit de visite de Claude Mangin à son mari Naâma Asfari, emprisonné à Kenitra, et renouveler l'intérêt pour la cause sahraouie, selon l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD). Elle a aussi pour objectif de mobiliser les réseaux associatifs, politiques et culturels sur le trajet, consolider les liens associatifs franco-hispano-sahraoui, développer un plaidoyer politique auprès des gouvernements français,

espagnol et marocain, et appeler au respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Lors de ce périple baptisé « *Marche pour la liberté* », Claude Mangin, accompagnée de participants solidaires, va traverser la France et l'Espagne pour faire connaître la situation des prisonniers politiques sahraouis, dont son mari Naâma Asfari, condamné à 30 ans de prison en 2013, selon l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD). La Marche pour la liberté qui s'étalera sur un parcours de 3.000 km (à pied, en vélo, en voiture, en transports en commun), sera ponctuée d'étapes en France et en Espagne, pendant lesquelles des événements seront organisés : Marches, tables rondes, conférences, rencontres avec les élus, cinéma, expositions, ateliers créatifs ou encore des matchs de foot des équipes de la diaspora sahraouie.

I. A.

AGRI PRO EXPO 2025

7^e édition du Salon international de l'agriculture à Oran

La septième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro Expo 2025), a débuté, hier au centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran avec la participation d'environ 80 exposants.

Cette manifestation regroupe des acteurs économiques dans le domaine de la chaîne de l'agriculture d'Algérie et en provenance d'Arabie Saoudite, d'Egypte, de Chine, d'Inde, d'Allemagne et de Pologne, afin de présenter leurs produits et investissements, a souligné à l'APS l'organisateur du Salon, Chamseddine Belhadj Amara.

Le Salon, qui accueille également des entreprises nationales spécialisées dans le financement, les assurances et les investissements dans le secteur, s'inscrit dans la vision des autorités nationales visant à renforcer l'autosuffisance alimentaire, stimuler les investissements productifs et encourager l'innovation pour une agriculture efficace et durable, selon les organisateurs.

Cet événement économique constitue un espace d'échange entre les acteurs de la production végétale et animale pour faire face aux défis stratégiques de la sécurité alimentaire, tout en présentant les solutions innovantes récentes en matière d'agriculture, notamment dans l'irrigation, la gestion rationnelle et réfléchie de l'eau, ainsi que dans la mécanisation agricole, ont expliqué les participants.

Des projets d'investissement réalisés par l'Etat dans différentes wilayas du pays dans le domaine des cultures stratégiques, de l'élevage bovin et de la sylviculture sont également présentés, ainsi que les facilités offertes aux jeunes pour les intégrer dans les différentes activités agricoles. Les startups sont également présentes pour présenter leurs offres en matière de fertilisation naturelle et d'engrais chimiques, ainsi que de fourrage pour le bétail.

Les organisateurs ont également prévu une série de conférences et de communications animées par des experts pour débattre de sujets tels que «la résilience face à la sécheresse dans les zones agricoles vulnérables», «les changements climatiques du point de vue de l'agriculteur», «garantie des crédits d'investissement», «la consommation alimentaire en Algérie» et «les labels de qualité pour les produits agricoles et alimentaires».

Le Salon international de l'agriculture d'Oran, qui se poursuit jusqu'à samedi prochain, est organisé par l'agence «Exposium».

LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES S'ÉLOIGNE DU DÉFICIT L'équilibre financier sera atteint



La Caisse nationale de retraite s'éloigne de plus en plus du déficit qui la menace. Grâce à des mesures prises pour cette année, il est prévu de réduire les pertes de la caisse et d'établir un équilibre financier prochainement.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La CNR a accusé depuis longtemps un déficit qui dépassait les 580 milliards de DA. Mais cette fois, le niveau de ce déficit a été absorbé en se situant actuellement à presque 300 milliards de DA. C'est ce qu'a révélé le directeur des retraites au niveau de la CNR dans une déclaration médiatique rendue publique en soulignant que « l'on parle plus de déficit budgétaire mais de besoins financiers ».

La situation va connaître selon lui une

amélioration financière à travers les indicateurs de la relance économique et les investissements dans plusieurs secteurs à forte rentabilité. De plus, le même responsable ajoute que « le ratio cotisant pour un retraité est passé de 2,1 cotisant à 3,2 cotisants pour un retraité » et de soutenir que « la croissance économique a contribué à l'augmentation de la cotisation ».

A signaler que la Cnas a connu une restructuration de ses dépenses grâce à une politique de rationalisation de ses budgets. Il faut savoir que « la caisse de retraite dépense 151 milliards de dinars pour les retraités et les ayants droits ».

Ces dépenses sont augmentées à 171 milliards de dinars suite à la décision prise par le Président de la République en termes de revalorisation de la retraite de 10 à 15%. Chaque année, le directeur de la retraite du CNR « il y a 17.000 nouveaux arrivants à la CNR dont 9000 retraités directs et 8000 autres indirects ».

Vu ces indices, l'on peut penser que la CNR dépense trop mais avec la réforme

actuelle du système de retraite placée sous

la responsabilité du gouvernement, la priorité est d'absorber toutes les pertes subies en augmentant le nombre d'emplois avec une moyenne de 11% d'autant que le ministre de l'emploi a estimé dans un bilan que « des améliorations ont été constatées dans les placements d'emploi avec 19% des placements classiques pour toute l'année 2024 ».

La bonne nouvelle fait que cette année, le budget alloué à la retraite est de 2029 milliards de dinars. L'Etat a pris également une série de mesures pour équilibrer les budgets de la CNR à travers l'enregistrement de recettes supplémentaires issues des taxes sur les importations de biens et du tabac.

En outre, le nouveau cadre de réforme législative prévoit l'augmentation du seuil des cotisants dans les administrations publiques et les entreprises privées qui encouragent la création d'emplois. Ces entreprises peuvent bénéficier de certains allègements fiscaux si elles contribuent à la cotisation sociale de leurs employés.

F. A.

ORAN

Ouverture du Salon international du chocolat et du café avec la participation de 70 exposants

La sixième édition du Salon international du chocolat et du café «Chocaf», a été ouverte, hier au Centre des Conventions Ahmed-Benahmed d'Oran, avec la participation de 70 exposants, dont la plupart sont des producteurs locaux de chocolat et de produits alimentaires associés tels que les glaces et les biscuits.

Le Salon connaît, principalement, la participation de producteurs locaux de chocolat, en plus d'exposants étrangers

d'Egypte, Italie, Espagne, Tunisie et Cameroun, a indiqué le directeur du Salon, M. Mohamed Graïa, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture. Cet événement reflète les progrès significatifs réalisés par l'industrie du chocolat en Algérie, ainsi que la position du pays en tant qu'un des principaux producteurs de chocolat et de produits alimentaires associés dans la région, a-t-il souligné. Le Salon «Chocaf» vise à

mettre en lumière les produits locaux, à renforcer les échanges entre les entreprises algériennes et étrangères, et à encourager l'exportation des produits nationaux, dans un contexte où le marché du chocolat en Algérie connaît une demande croissante pour des produits de haute qualité, a souligné M. Graïa. Certains exposants ont indiqué que cet événement constitue une opportunité importante pour élargir leurs activités, leur permettant d'accéder à de nouveaux marchés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie. Un des exposants locaux a souligné, à cet égard, que l'industrie du chocolat en Algérie a connu une transformation positive, ces dernières années, grâce à une prise de conscience accrue de la qualité des produits nationaux, ainsi qu'au soutien du gouvernement pour le secteur de l'industrie alimentaire. Le Salon, destiné au large public, ainsi qu'aux artisans et aux fabricants, se poursuivra jusqu'au 2 février, et les organisateurs tablent sur plusieurs milliers de visiteurs, parmi les consommateurs et des professionnels qui visiteront l'exposition pour découvrir les nouveaux produits proposés par les exposants.



TRANSPORT DE MARCHANDISES:

Le groupe Gatma se dotera en 2025 de trois grands navires

Le Groupe algérien de transport maritime (Gatma) envisage l'acquisition en 2025 de trois nouveaux navires de grande taille pour le transport de marchandises, notamment des navires vraquiers pour les céréales et le minerais de fer, dans le cadre de la nouvelle stratégie d'exportation hors hydrocarbures, a indiqué, hier le P-dg du Groupe, Mohamed Tayeb Aboud.

PAR ROSA CHAOUI

S'exprimant sur les ondes de la radio algérienne, M. Aboud a affirmé que «le groupe ira sur le marché international très bientôt pour l'acquisition de nouveaux navires vraquiers pour faire face aux besoins de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) en termes d'importation et d'exportation d'excédents de céréales, tel que le blé, ainsi que pour les exportations du minerai de fer de Gara Djebilet». Selon le P-dg de Gatma, il s'agit de l'acquisition de deux grands navires vraquiers d'une capacité allant de 50.000 à 65.000 tonnes, tout en ajoutant que le troisième navire qui sera acquis est un porte-containers ayant une capacité de transporter jusqu'à 2000 unités. «Nous avons fixé l'échéance de finaliser l'opération d'acquisition de ces trois navires avant la fin de l'année 2025. L'acquisition de ces navires nous permet-



tra de répondre à la nouvelle stratégie d'exportation hors-hydrocarbures, notamment pour assurer des dessertes sur les lignes maritimes de l'Afrique de l'ouest», a-t-il expliqué. Parallèlement, le groupe maritime envisage, ajoute M. Aboud, de finaliser aussi l'opération de réhabilitation et de mise à niveau de six (06) anciens navires de sa flotte composée actuellement de 12 bateaux. Soulignant que cette opération est en phase de finalisation, l'intervenant a mentionné que le premier navire réhabilité entamera la navigation maritime dès la semaine prochaine, dans le cadre d'un voyage technique pour effectuer sa dernière révision de conformité aux nouvelles normes internationales environnementales. Concernant la mise en service des cinq autres navires concernés par la réhabilitation, M. Aboud a assuré que le groupe s'est fixé comme objectif la date du 30

juin prochain pour les mettre en exploitation. S'agissant du transport maritime de voyageurs, il a fait état d'intenses préparatifs au niveau de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs, filiale du Gatma, pour le programme de la prochaine saison estivale, notamment en prévoyant l'affrètement d'un nouveau navire pour répondre à la demande, en attendant, a-t-il précisé, la récupération du navire Tariq Ibn Ziyad, actuellement en cours de «rénovation totale». A l'approche du mois sacré du Ramadhan, l'ENTMV compte reconduire la promotion de réduction des prix sur les billets, décidée par les pouvoirs publics, au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, a-t-il annoncé, assurant que cette offre commerciale sera accompagnée par «une nette amélioration de la qualité des services à bord des navires».

R.C.

START-UP:

Hausse du nombre de projets universitaires innovants de 50% en 2024

Le nombre des projets innovants enregistrés par des étudiants universitaires a augmenté de 50% en 2024 par rapport à 2023, a indiqué mardi à Alger le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah. Intervenant lors de la conférence virtuelle «Saat Hiwar» organisée par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du CSJ, Mustapha Hidaoui, M. Ouadah a précisé que le nombre global des projets universitaires innovants est passé de 6000 en 2023 à 9000 en 2024. Face à cette hausse, le comité national de labellisation des start-up, des projets innovants et des incubateurs a dû se réunir quatre fois par mois au lieu de deux, pour satisfaire les demandes des étudiants universitaires, a fait savoir le ministre, soulignant que cela démontre l'adhésion des universitaires à la dynamique entrepreneuriale. Cette abondance des projets est un bon présage pour l'écosystème des startups en Algérie, considère-t-il, précisant que des centaines de projets d'étudiants universitaires dans plusieurs wilayas ont bénéficié de financements. Dans ce cadre, il a précisé que son département ministériel s'attellait à diversifier les sources de financement des pro-

jets, à l'instar du recours à la bourse, de la création de fonds d'investissement privés et du financement participatif, en appui aux efforts du Fonds de financement des start-up. Le ministère s'emploie également à capter des capitaux étrangers à l'effet d'investir dans les start-up algériennes, ajoute M. Ouadah. Pour mieux orienter les étudiants universitaires, le ministre a précisé que son département œuvre, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à développer le rôle des incubateurs d'entreprises universitaires, indiquant que le porteur d'un projet de start-up devra se rapprocher du Centre de développement de l'entrepreneuriat, puis de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Nesda) pour décrocher un financement. Le porteur de projet innovant doit, quant à lui, se rapprocher du comité de labellisation, pour garantir la concrétisation des projets dans les plus brefs délais. Répondant aux questions des participants à cette conférence virtuelle, de l'intérieur du pays et à l'étranger, le ministre a souligné que tous les projets à l'efficacité économique prouvée n'auront aucune difficulté à obtenir un financement, ajoutant que l'innovation renforce l'efficacité économique comparativement aux projets

classiques. Après l'expérience réussie du Centre d'innovation de la wilaya d'Annaba (Annaba Innovation Center), désormais «l'un des pôles d'innovation», d'autres centres seront créés dans toutes les wilayas du pays afin de regrouper tous les innovateurs, selon le ministre. En ce qui concerne l'obtention de marchés publics par les start-up, M. Ouadah a précisé qu'un texte d'application de la loi relative aux marchés publics sera «prochainement» promulgué, permettant aux entreprises publiques de négocier directement avec les start-up, qui, selon lui, sont en mesure d'apporter des solutions algériennes innovantes aux différentes entreprises. Parmi les projets sur lesquels se penche le ministère de l'Economie de la connaissance, il y a lieu de citer le lancement d'une plateforme proposant les services de start-up et permettant de les mettre en contact. Au terme de cette conférence virtuelle, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), s'est félicité de l'écosystème entrepreneurial en Algérie, relevant que le pays est en phase de transition vers une nouvelle approche basée sur l'accès des jeunes au monde de l'entrepreneuriat, soulignant l'importance de l'interaction entre les jeunes et les pouvoirs publics.

R.N.

CREA:

Moula participe à Rome aux travaux du premier atelier du Forum d'affaires arabo-italien

Le président du Conseil du nouveau économique algérien (Crea), Kamel Moula, a participé aux travaux du premier atelier du Forum d'affaires arabo-italien, qui s'est tenu mardi à Rome, a indiqué mercredi un communiqué du Conseil.

Les débats de la 4e édition de ce Forum annuel ont porté sur l'impact du Plan Mattei sur les pays arabes situés sur le continent africain, a précisé la même source.

Le Plan Mattei est un cadre de coopération fondé sur le respect de la souveraineté nationale. En ce qui concerne l'Algérie, ce plan est axé sur plusieurs secteurs clés, notamment l'agriculture, l'énergie (pétrole et gaz) et les énergies renouvelables (hydrogène), a ajouté la même source. En marge de l'événement, le Crea et son partenaire italien, la Confédération générale de l'industrielle italienne (Confindustria), sont convenus de tracer une feuille de route pour 2025, définissant les secteurs prioritaires de partenariat entre les deux pays, selon le communiqué.

INVESTISSEMENT :

Signature d'un accord de coopération entre l'Angem et Giplait

L'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) a signé un accord de coopération avec le groupe lait «Giplait», pour accompagner les porteurs de projets en vue d'investir dans le secteur de la commercialisation du lait et de ses dérivés, a indiqué un communiqué de l'agence. L'accord a été signé, mardi à Alger, par la directrice générale de l'Angem, Souad Bendjemil et la Présidente directrice générale du Groupe lait «Giplait», Samah Lahlouh, en présence de cadres de l'agence et du groupe. Les deux responsables ont mis l'accent sur l'importance de cet accord, le qualifiant de «pas important» vers la réalisation du développement durable et l'appui de l'économie locale. L'accord a pour objectif d'attirer les porteurs d'idées et de projets en vue de les accompagner dans la création d'activités relatives à la commercialisation du lait et de ses dérivés, ajoute le communiqué. Des chiffres sur les réalisations de l'agence en 2024 ont été fournis lors d'une présentation sur l'agence et les services qu'elle propose, conclut la même source.

R.N.

MIDI

CULTURE

LE PROJET CINÉMATOGRAPHIQUE SUR L'EMIR ABDELKADER

Un pas décisif vers la mise en valeur d'un héros national et universel

Le 29 janvier 2025, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le Gouvernement a pris connaissance d'une présentation détaillée concernant la mise en œuvre du projet de production d'un film cinématographique retraçant la vie et l'héritage de l'Emir Abdelkader.



LE PROJET CINÉMATOGRAPHIQUE SUR L'EMIR ABDELKADER

Un pas décisif vers la mise en valeur d'un héros national et universel

Le 29 janvier 2025, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le Gouvernement a pris connaissance d'une présentation détaillée concernant la mise en œuvre du projet de production d'un film cinématographique retraçant la vie et l'héritage de l'Emir Abdelkader.



Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche visant à honorer la mémoire de ce héros national, a été portée à l'attention du Gouvernement suite à l'ordre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'accélérer le lancement de ce projet emblématique. L'objectif de cette œuvre cinématographique est de mettre en lumière la dimension universelle de l'Emir Abdelkader, tout en soulignant sa lutte déterminée contre le colonialisme français et son rôle central dans l'édification de l'Algérie moderne. Lors de cette réunion, il a été exposé que ce projet de film vise à valoriser l'image de l'Emir Abdelkader non seulement à travers son engagement militaire et politique, mais aussi à travers son influence internationale et sa lutte pour la préservation des droits humains et des libertés des populations. Ce film, dont la portée va bien au-delà des frontières algériennes, se veut un hommage à un homme qui, par sa résistance, a marqué l'histoire de l'Algérie et du monde. Il incarne la

lutte contre l'oppression coloniale, la préservation des valeurs humaines et la construction d'un État moderne. Ce projet ambitionne de mettre en avant son rôle d'homme de paix, mais aussi de stratège militaire et de penseur, une facette moins connue de sa personnalité.

Un engagement présidentiel Pour une œuvre cinématographique d'envergure

L'importance de ce projet a été soulignée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé lors de l'ouverture des Assises nationales du cinéma, tenues du 19 au 20 janvier 2025 au Centre international de conférences (CIC) à Alger, que *"tous les moyens nécessaires seront mis en œuvre pour garantir la production d'un film à la hauteur du symbole que représente l'Emir Abdelkader pour l'Algérie"*. Il a insisté sur le fait que cet investissement cinématographique devait refléter l'immensité de l'héritage historique et culturel que représente l'Emir Abdelkader pour le pays, mais aussi

pour la communauté internationale. Selon lui, cet effort devait se traduire par une œuvre cinématographique qui soit à la fois un produit national de qualité et une production reconnue à l'échelle internationale, renforçant ainsi l'image de l'Algérie sur la scène mondiale. Ce projet de film est également perçu comme un vecteur de la mémoire collective du peuple algérien, tout en mettant en lumière l'héritage universel de l'Emir Abdelkader. Le film envisagé devra être non seulement un hommage à l'homme d'État et au militaire qu'il fut, mais aussi à son rôle primordial dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie et son rayonnement à l'international, notamment à travers ses efforts pour la protection des minorités et des peuples opprimés dans le monde.

Lancement d'un appel d'offres international et l'inclusion des compétences algériennes

En octobre 2024, lors d'une réunion du Conseil des ministres, le président Abdelmadjid Tebboune a ordonné le



lancement d'un appel d'offres international pour la production et la réalisation de ce film ambitieux sur l'Emir Abdelkader. Cette décision a été motivée par la volonté de conférer au projet une dimension universelle, tant par sa portée historique que par la qualité de sa réalisation. Le président a insisté sur le fait que ce film ne devait pas seulement être un projet cinématographique local, mais qu'il devait aussi intégrer des compétences internationales, tout en offrant une place de choix aux talents algériens dans les divers domaines de la production, de la réalisation, de l'écriture de scénario, et de la technique. Cet appel d'offres vise à s'assurer que le film sera à la hauteur de l'enjeu qu'il représente pour l'histoire de l'Algérie et pour le rayonnement de l'héritage de l'Emir Abdelkader. Le processus sera encadré par un cahier des charges précis, conçu pour garantir une réalisation fidèle et respectueuse de l'histoire, tout en intégrant des éléments créatifs et artistiques de haute qualité.

Une commission de haut niveau pour encadrer la du scénario

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, une commission de haut niveau a été constituée en 2023. Composée de personnalités reconnues

dans le domaine du cinéma ainsi que d'historiens spécialisés dans l'étude de l'Emir Abdelkader et de la période de la colonisation, cette commission a pour mission principale d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges. L'un des objectifs majeurs de cette commission est de sélectionner le scénario qui servira de base au film, en s'assurant qu'il respecte à la fois la rigueur historique et qu'il parvienne à retranscrire de manière authentique et percutante la vie de l'Emir Abdelkader. Le processus de sélection du scénario s'effectuera à travers un concours international auquel participeront des scénaristes du monde entier. Chaque proposition sera soumise à l'appréciation de la commission, qui veillera à ce que le récit respecte l'essence de l'histoire de l'Emir Abdelkader tout en étant accessible et émouvant pour un large public. La commission s'assurera également que les valeurs de paix, de justice et de résistance, qui caractérisent le parcours de l'Emir, soient au cœur du scénario retenu.

Création d'une structure spécialisée pour le film

Pour gérer ce projet d'envergure, un décret présidentiel a été pris en 2021 pour la création d'un établissement public dédié à la production, à la distribution et à l'exploitation du film.

Cet établissement, baptisé "Al Djazairi", est placé sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts. Il a pour mission de coordonner l'ensemble du projet, de la production à la distribution, en passant par la gestion des droits d'exploitation. Cette structure est appelée à jouer un rôle crucial dans la réussite de l'entreprise cinématographique, en veillant à la bonne gestion des aspects logistiques et financiers du projet. L'initiative s'inscrit dans un cadre plus large visant à redonner au cinéma algérien toute sa place, tant au niveau national qu'international. Le Gouvernement ambitionne que le film sur l'Emir Abdelkader devienne un événement cinématographique majeur qui suscite un intérêt global, et qui soit une occasion de mettre en avant les talents du pays tout en rappelant au monde l'importance de l'Emir Abdelkader dans la lutte pour la dignité et la liberté des peuples.

Une ambition culturelle et historique forte

En somme, la production du film sur l'Emir Abdelkader est un projet d'une grande envergure qui dépasse les frontières du cinéma pour devenir un acte symbolique fort. Il est destiné à rendre hommage à une figure centrale de l'histoire de l'Algérie, dont l'impact



dépasse largement le cadre national. L'Emir Abdelkader incarne la résistance face à l'injustice, la quête de la liberté et la défense des droits fondamentaux des peuples. À travers ce film, le Gouvernement espère offrir à la jeunesse algérienne, mais aussi au monde entier, un modèle de courage et de dignité. Ce projet cinématographique, qui sera

sans aucun doute un vecteur de fierté nationale, représente aussi un investissement dans la culture et l'histoire algériennes. La réalisation de ce film marquera une étape importante dans la redécouverte de l'histoire de l'Algérie et contribuera à la préservation de la mémoire collective de cette époque décisive pour le pays.

Voici 10 mythes communs au sujet de la grippe

Si vous avez déjà eu la grippe, vous savez à quel point elle peut affecter votre bien-être.

C'est une infection virale très contagieuse qui peut parfois avoir des conséquences graves pour les enfants ou les personnes plus âgées, et pour certaines personnes plus à risque. C'est aussi une maladie entourée de fausses croyances qui peuvent nuire à votre capacité de la prévenir et de bien la soigner.

La grippe n'est pas dangereuse

Vous pensez peut-être que la grippe n'est pas grave, mais elle s'accompagne de symptômes pouvant durer de 5 à 10 jours (fièvre, toux, douleurs musculaires). Pour les personnes plus vulnérables (âgées de 65 ans et plus, nouveau-nés, enfants), elle peut avoir des conséquences sérieuses. Au Canada, la grippe est l'une des 10 causes de mortalité principales, et on l'associe chaque année à 12 200 séjours à l'hôpital et 3 500 décès.

Le vaccin antigrippal peut donner la grippe

Le vaccin contient des particules virales inactives et ne peut pas donner la grippe.

Le vaccin contre la grippe entraîne des réactions et des effets secondaires graves

Le vaccin antigrippal est sécuritaire et, en général, n'a pas d'effets secondaires. Il peut vous causer une douleur légère au site d'injection, ou de la fièvre et des douleurs musculaires de 6 à 12 heures après votre vaccination, mais ces symptômes disparaissent dans 24 à 48 heures.

Une allergie ou une réaction grave peuvent aussi être possibles, mais elles sont peu probables. Si vous éprouvez des symptômes graves comme une haute fièvre, des vomissements ou des troubles respiratoires pendant 48 heures ou plus, voyez votre professionnel de la santé.

Les personnes en bonne santé n'ont pas besoin d'un vaccin

Une bonne santé ne vous immunise pas contre la grippe. En fait, de 10 à 20 % des adultes sont infectés chaque année par le virus de cette maladie. Toutefois, vous courez moins de risque de souffrir de complications graves causées par la grippe si vous êtes en santé.

Une exposition à des températures froides peut me donner la grippe

Ce mythe est classique! La seule façon de contracter la grippe est d'être exposé au virus. La grippe est associée au froid parce qu'elle coïncide avec les mois d'hiver, mais le froid n'a aucune influence sur votre risque d'avoir la grippe.

Je n'ai pas besoin d'être vacciné contre la grippe chaque année

Le virus de la grippe est en mutation constante. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en fait l'observation et change la composition du vaccin antigrippal chaque année. Il faut donc recevoir le vaccin chaque année pour être bien protégé contre toutes les formes du virus.

Le vaccin contre la grippe peut nuire à mon système immunitaire

Au contraire ! Il stimule le système immunitaire pour l'aider à faire lutte au virus de la grippe le moment venu . La vaccination annuelle n'est pas néfaste et contribue à mieux vous protéger.

Le vaccin contre la grippe peut protéger contre le rhume et la grippe intestinale

Le virus de la grippe est différent de celui qui cause le rhume ou les maladies gastriques (la grippe intestinale). Il protège contre la grippe, mais il ne protège pas contre les virus ou les bactéries que l'on associe au rhume ou aux maladies gastro-intestinales.

Je suis enceinte ; par conséquent, je ne peux pas être vaccinée contre la grippe

Le vaccin contre la grippe est sûr pendant la grossesse, et les lignes directrices canadiennes le recommandent pour les femmes enceintes.

Il est important de noter que les enfants âgés de moins de 6 mois (particulièrement les nouveau-nés) sont vulnérables. Leur système immunitaire n'est pas assez développé, donc ils ne peuvent pas être vaccinés. La vaccination de leurs proches, y compris leur mère, peut les protéger.

J'allaite et je dois, donc, éviter le vaccin contre la grippe

Vous pouvez allaiter votre bébé en toute sécurité après avoir reçu le vaccin antigrippal.

Comment on attrape la grippe

Le virus de la grippe préfère les lieux secs et frais. Il peut demeurer actif deux jours sur les objets contaminés, et cinq minutes sur la peau. La transmission de la grippe d'une personne à une autre s'effectue très rapidement par :

- une projection de gouttelettes dans l'air par des personnes infectées qui toussent ou éternuent ;
- un contact direct avec les sécrétions provenant du nez ou de la gorge d'une personne infectée (p. ex. : un baiser) ;
- un contact entre votre main et votre nez, votre bouche ou vos yeux, après avoir serré la main d'une personne infectée ou touché des objets contaminés.

Une personne infectée par le virus de la grippe peut être contagieuse 24 heures avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 7 jours après leur début , parfois même un peu plus. Les jeunes enfants et les personnes âgées peuvent être contagieux jusqu'à 14 jours après l'apparition des symptômes.

Prévention

Même si l'efficacité de la vaccination varie d'une année à l'autre (de 30 à 70%), se faire vacciner demeure la meilleure prévention contre la grippe. Des mesures de protection et une bonne hygiène peuvent aussi aider à prévenir la transmission de la grippe, comme c'est le cas pour de nombreuses maladies contagieuses : lavez-vous souvent les mains et nettoyez votre environnement immédiat (surface des meubles et des comptoirs). Il a également été démontré que l'utilisation d'un humidificateur peut aider à réduire le taux de survie du virus de la grippe.

CHLEF, CULTURE DE TOURNESOL

Une expérience réussie et des horizons prometteurs

La culture de tournesol dans la wilaya de Chlef, expérimentée dans les communes d'El Karimia et Lebiod Medjadja, a été qualifiée de « réussie » par la Direction locale des services agricole qui augure des horizons prometteurs pour cette filière.

La première expérience de culture de tournesol a été lancée en coordination avec les agriculteurs des deux communes sur une superficie totale de 5 ha, dans le cadre de la promotion de la culture des oléagineux conformément au programme du ministère de tutelle pour le développement des cultures stratégiques a indiqué, à l'APS, le subdivisionnaire agricole d'El Karimia, Abdelkader Djaouti. Les résultats de cette expérience sont concluants au vu du début de floraison des plants qui se sont acclimatés à la région en dépit des fortes températures et du déficit hydrique, a expliqué le responsable qui espère une plus large adhésion des agriculteurs pour l'extension des superficies dédiées à cette culture. Djaouti a assuré que ses services assureront l'accompagnement technique nécessaire à ceux désirant de se lancer dans cette culture stratégique en plus de l'organisation de journées d'étude et des formations à leur profit sur la culture du tourne-



sol, en coordination avec la Chambre d'agriculture, en vue de susciter l'adhésion des agriculteurs et de diversifier la production agricole de la région. A El Karimia, l'APS a eu à constater de visu, dans un champ expérimental, la réussite de la culture de tournesol et l'acclimation des plants. Kheïreddine Ben Frih, propriétaire du champ s'étendant sur deux hectares, qui a suivi, dans la wilaya de Médéa, une formation sur l'itinéraire technique de cette culture, est aux petits soins pour ses tournesols. Ben Frih a relevé l'importance de

choisir des variétés des graines adaptées au climat de la région, de l'irrigation, de la fertilisation et du suivi du développement des plants pour réussir cette culture, exprimant son intention d'augmenter la superficie qu'il compte destiner la saison prochaine à cette culture suite à la «réussite» de sa première expérience en la matière. A noter qu'une équipe composée de cadres du secteur de l'agriculture, de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) de la commune de Khemis Meliana (wilaya d'Aïn Defla) et de la Station régionale de

la protection de végétaux (SRPV) visite régulièrement ce champ pour suivre et évaluer les différentes étapes de développement des plants de tournesol.

Sadek Ben Abès Abdelhalim, un cadre de l'ITGC, a salué l'adhésion des agriculteurs au programme de développement de la culture de tournesol ce qui permettra de connaître et de redécouvrir cette plante estivale et d'encourager d'autres paysans à la cultiver et augmenter ainsi les superficies destinées à cette culture.

Ce même cadre a insisté sur l'importance du choix de variétés de tournesol adaptées au climat de la région, le respect des périodes d'irrigation et des apports en eau, ainsi que du traitement phytosanitaire en cas d'apparition de parasites ou de maladies.

Il a observé que des visites périodiques sont effectuées au niveau des plantations de tournesols d'El Karimia et Lebiod Medjadja en vue d'évaluer cette première expérience et y noter les points positifs, mais aussi les points faibles à corriger. Cela permettra de développer et de maîtriser la culture du tournesol qui s'effectue au printemps pour une récolte en été.

Le tournesol produit des graines oléagineuses utilisées essentiellement dans la production d'huile de table. La plante est aussi exploitée dans la fabrication d'aliments pour les animaux d'élevage, sans oublier son rôle dans la fertilisation des sols, selon la même source.

TIPASA

Réhabilitation de l'axe routier Chaïba-Khemisti

La réhabilitation de l'axe routier Chaïba-Khemisti a fait l'objet d'inspection par le wali de Tipasa. Au cours d'une récente sortie d'inspection dans les communes d'Attatba et Khemisti, le wali de Tipasa, Ali Moulay, a supervisé le projet de réhabilitation d'une route, dont des sections sont dégradées. Cet axe routier relie, en effet, 3 communes, à savoir Chaïba, Khemisti et Bouharoun.

Impact sur les activités socioéconomiques locales
Il faut savoir que le tronçon en question est d'une importance capitale pour les populations locales, habitant le territoire des 3 communes précitées, en particulier pour les agglomérations secon-

naires, mais surtout pour les agriculteurs, dont les exploitations sont desservies par cette voie qui fait justement jonction avec la RN 69, au niveau de la ville de Chaïba. Certes, au niveau de cette dernière ville, il existe une autre route qui débouche sur les hauteurs de Bou Ismail, soit à quelques encablures de Khemisti et, par extension, à la RN 11, donc à Khemisti-Marine et Bouharoun, il n'en demeure pas moins que le projet de réhabilitation du tronçon allant de Khemisti à Chaïba a un impact conséquent sur les activités socioéconomiques locales, en plus de la facilitation de déplacement vers le sud de la wilaya et la wilaya de Blida. Et pour cause, la section de la RN 69

A qui s'étend de Chaïba jusqu'à Blida permet une jonction directe avec la RN 67 qui est quasiment parallèle à la voie express de la wilaya et relie plusieurs villes de la poche de la Mitidja relevant du territoire de Tipasa et le Sahel algérois.

Gain de temps et confort optimal

Parmi ces villes, Hadjout, Sidi Rached, Attatba jusqu'à Magtaa Kheira, soit à la frontière d'Alger. En réhabilitant les tronçons routiers dégradés de la route allant de Chaïba jusqu'à Khemisti et Bouharoun, revient à assurer un confort optimal et un gain de temps pour ses usagers et les transporteurs de marchandises et de pro-

duits agricoles vers le marché de gros d'Attatba notamment. Chaque année, la wilaya de Tipasa bénéficie de programmes d'entretien, de réhabilitation et de réalisation de routes.

Ces dernières années, les projets en ce sens, inscrits au titre de différents programmes ont fait pour ainsi dire florès. Parmi ces derniers, le contournement de la ville de Koléa qui est en ces ultimes phases. Une fois ses travaux réceptionnés, il reliera directement la RN 69, depuis Chaïg jusqu'à la RN 67 qui donne vers Alger depuis Megtaa Kheira et dessert également toutes les villes de la poche de la Mitidja en incluant Attatba, Sidi Rached et Hadjout. Outre l'utilité stratégique de

ce projet, tant sur le plan d'optimisation de la durée des trajets qu'en matière de transport des marchandises, cet évitement est conçu de sorte à contribuer grandement à décongestionner les embouteillages aux abords et dans la ville de Koléa, qui connaît un dense trafic routier.

Il ne sera plus nécessaire aux usagers de la route venant de la partie ouest de la daïra de Koléa et les utilisateurs de la RN 69 désireux de rejoindre la RN 67 de transiter par la ville.

Un gain en durée de trajet et en confort, car le projet en question qui s'étend sur plus de 5 kilomètres se décline sur un modèle de 2 fois double voies et jalonné par des ronds-points.

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

Début des préparatifs de la 12^e session du Comité mixte

Les travaux de la réunion préparatoire des experts en vue de la 12^e session du Comité intergouvernemental mixte algéro-russe pour la coopération économique, commerciale, scientifique et technique ont débuté mardi à Alger.

Cette session, prévue aujourd'hui, sera coprésidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et le vice-Premier ministre russe, Dmitri Patrushev. L'ouverture de cette réunion a été présidée par Toufik Djoumaâ, directeur général de l'Europe au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, et Pavel Kalmytchik, directeur du développement de la coopération bilatérale au ministère du Développement économique de la Fédération de Russie. L'événement s'est déroulé en présence de Boumediène Ghaned, ambassadeur d'Algérie en Russie, Alexei Kouchichkov, chargé d'affaires de l'ambassade de Russie en Algérie, ainsi que de cadres et experts représentant divers secteurs des deux pays. Dans son discours d'ouverture, Toufik Djoumaâ a souligné que cette session s'inscrit dans le cadre du « *renforcement du dialogue et de la concertation au plus haut niveau entre les deux pays* ». Il a mis en avant l'importance d'un cadre de coopération bilatérale permettant de consolider les relations multiformes entre les institutions et entreprises algériennes et russes. Selon lui, cette rencontre intervient dans un contexte marqué par une dynamique ascendante des relations bilatérales, grâce aux efforts conjoints des présidents Abdelmadjid Tebboune et Vladimir Poutine. Djoumaâ a également rappelé que cette session représente une nouvelle opportunité pour approfondir la coopération écono-



mique et technique dans divers domaines d'intérêt commun. Il a évoqué la Déclaration de partenariat stratégique approfondi, signée en juin 2023 lors de la visite officielle du président Tebboune en Russie, laquelle a donné une nouvelle impulsion aux relations bilatérales en leur conférant une dimension stratégique accrue. Toufik Djoumaâ a invité les entreprises russes à investir en Algérie, en tirant profit des opportunités offertes par la nouvelle loi sur l'investissement et des mesures incitatives mises en place. Il a également souligné que l'adhésion de l'Algérie à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) fait du pays une porte d'entrée idéale vers le marché africain.

Renforcer les échanges dans divers secteurs

De son côté, Pavel Kalmytchik a réaffirmé l'engagement de la Russie à approfondir et élargir la coopération bilatérale dans les domaines économiques, scientifiques et culturels. Il a décrit l'Algérie comme un partenaire clé pour la Russie et une nation stratégique en Afrique. Le responsable russe a également mis en avant le potentiel significatif de dialogue et de coopération entre les deux pays, soulignant l'intérêt des entreprises russes à investir davantage en

Algérie et à signer de nouveaux accords pour augmenter le volume des échanges. Kalmytchik a, par ailleurs, exprimé l'importance de la coopération dans l'enseignement supérieur entre les universités des deux pays et le souhait de la Russie de renforcer cet axe par des accords facilitant l'accueil des étudiants et chercheurs. Durant deux jours, les participants à la réunion prépareront un bilan des décisions issues de la 11^e session, tenue à Moscou les 25 et 26 octobre 2023. Ils formeront des groupes de travail pour évaluer divers projets et discuter des moyens de renforcer et diversifier la coopération dans des secteurs stratégiques, tels que : Agriculture, pêche et développement rural ; Commerce, industrie et énergie ; Transports, infrastructures et logement ; Santé, éducation et recherche scientifique ; Postes et télécommunications ; Tourisme, artisanat et environnement. Les travaux de cette 12^e session devraient se conclure par la signature d'un procès-verbal définissant une feuille de route commune pour le renforcement du partenariat économique, commercial, scientifique et technique entre les deux pays.

SONATRACH

Signature de deux accords avec la société omanaise Abraj Sonatrach Abraj

Le groupe Sonatrach et la société omanaise Abraj Energy Services ont signé deux accords pour renforcer la coopération en matière de formation dans les secteurs du gaz et du pétrole, a indiqué, mardi, un communiqué du groupe. Les deux accords ont été signés, mercredi dernier à Mascate (Oman), par le directeur de l'Institut algérien du pétrole (IAP), Abdelkader Guenoune, et la directrice de la Sonatrach management Academy (SMA), Souad

Abdallah, pour la partie algérienne, et par le P-dg de la société Abraj, Saif Al-Hamhami, pour la partie omanaise, en présence de nombre de cadres des deux parties. Ces accords reposent sur la mise en place d'un cadre d'action conjoint visant à lancer des programmes de formation spécialisée permettant de développer les compétences techniques et administratives des employés et de renforcer l'échange d'expertises en matière de formation

et de recherche scientifique, selon le communiqué. Ces accords visent à renforcer le partenariat stratégique entre les deux parties, conformément au protocole d'entente signé le 24 avril 2024. Cette coopération traduit l'engagement des deux parties en faveur d'un partenariat stratégique basé sur le développement des compétences et le renforcement des relations bilatérales au mieux de leurs intérêts communs, conclut le communiqué.

SOMMET DES CHEFS D'ETAT AFRICAINS SUR L'ENERGIE Clôture des travaux par la signature de la "Déclaration de Dar es Salam sur l'énergie"

Les travaux du Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie à Dar es Salam (Tanzanie) ont pris fin par la signature de la Déclaration de Dar es Salam sur l'énergie, dans laquelle les dirigeants africains s'engagent à élargir l'accès à l'énergie, promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et stimuler les investissements privés afin d'éliminer la pauvreté énergétique, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.

Cette Déclaration vise également à soutenir l'intégration des réseaux électriques régionaux, à développer les systèmes énergétiques dans les pays africains et à étendre l'utilisation des différentes sources d'énergie, telles que le gaz, l'électricité, ainsi que les énergies nouvelles et renouvelables, afin de garantir l'accès à l'énergie pour les populations africaines.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a participé, mardi, en qualité de représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ce Sommet organisé à Dar es Salam à l'initiative du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et du Groupe de la Banque mondiale (BM), en collaboration avec l'Union africaine (UA), et avec la participation des présidents et chefs de Gouvernement. Ont pris part également à ce sommet, des ministres de l'Energie et des Finances des pays africains, des banques régionales et internationales, des partenaires internationaux, des institutions, des experts en énergie, ainsi que des organisations de la société civile et des universitaires, pour débattre des solutions nécessaires permettant de parvenir à un accès sûr et fiable à l'énergie et à une transition énergétique globale et durable. Ce sommet a pour but de promouvoir l'initiative "Mission 300", qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030, contribuant ainsi à surmonter la crise énergétique qui touche environ 600 millions d'Africains, conclut le communiqué.

TRÊVE À GHAZA

1^{re} étape vers la reconstruction de la production alimentaire locale

Le cessez-le-feu est la première étape vers l'acheminement de l'aide d'urgence et la reconstruction de la production alimentaire locale dans la bande de Ghaza, indique l'Organisation de l'Onu, la FAO.

Cette dernière estime que 2 millions de personnes ont besoin d'une aide d'urgence en raison de l'effondrement de la production agricole. « Le cessez-le-feu offre une occasion cruciale de répondre à la crise alimentaire catastrophique à Ghaza en permettant la distribution d'une aide d'urgence et en lançant des efforts de relèvement rapide. Mais ce n'est que le début d'un long cheminement pour se remettre de cette dévastation », a souligné la directrice adjointe de la FAO, Beth Bechdol, dans un communiqué diffusé mardi soir. « Nous aurons besoin d'une paix durable et d'un accès durable pour répondre aux immenses besoins et veiller à ce que personne à Ghaza ne soit laissé pour compte



», a-t-elle ajouté. La FAO s'est engagée, selon M. Bechdol, à assurer la sécurité alimentaire à long terme. Dans l'intervalle, les efforts de redressement immédiats

donneront la priorité à la reconstruction des infrastructures agroalimentaires, telles que les serres, les puits et les systèmes solaires, et à l'intensification de la distri-

bution d'intrants agricoles essentiels pour rétablir la production alimentaire locale. L'agression sioniste qui a ravagé, pendant plus de 15 mois, la bande de Ghaza a entraîné une grave insécurité alimentaire pour la population de la bande de Ghaza, certaines communautés étant au bord de la famine. La dernière évaluation géospatiale réalisée par la FAO et le Centre satellitaire de l'Onu (Unosat) entre octobre et décembre 2024 révèle que « l'étendue des dégâts causés aux terres agricoles de Ghaza a atteint des niveaux sans précédent ». Selon cette évaluation, 75% des champs autrefois utilisés pour les cultures, ainsi que les oliveraies, ont été endommagés ou détruits. Plus des 2/3 des puits agricoles (1.531 au total) ne fonctionnent plus, ce qui entrave l'irrigation. Les pertes de bétail s'élèvent à 96%, la production laitière est quasiment à l'arrêt et seulement 1% des volailles sont encore en vie. Le secteur de la pêche est également au bord de l'effondrement, ce qui aggrave encore l'insécurité alimentaire. « L'agriculture doit être au cœur des efforts d'urgence et de rétablissement », a insisté Bechdol.

CISJORDANIE

Les forces sionistes poursuivent leur agression contre Jenine

L'occupation sioniste a poursuivi mercredi son agression contre la ville de Jénine pour le 9e jour consécutif, tuant 16 Palestiniens, des dizaines de blessés et des arrestations. Ces exactions se poursuivent au milieu de destructions généralisées de biens et d'infrastructures, rapporte l'agence de presse Wafa. Les forces d'occupation ont, en effet, démoli la mosquée Hamza sur la rue Mahyoub, dans la ville de Jénine, tandis qu'un

drone a bombardé un site sur le rond-point du cinéma, faisant un jeune homme blessé. Les soldats ont empêché les ambulances de l'atteindre et ont bloqué une ambulance dans la zone industrielle de la ville pour entraver le travail des équipes d'ambulances. Deux citoyens ont également été blessés après que les forces d'occupation les ont battus près du poste de contrôle de Jalameh au nord de Jénine, et ont arrêté un

jeune homme, dont l'identité n'est pas encore connue, à l'aube dans le quartier d'Al Bayader à Jénine. Les bulldozers d'occupation ont également ouvert des routes au plus profond du camp après avoir démoli les maisons des citoyens, les avoir rasées au bulldozer et avoir élargi les rues du camp. Tandis que les forces d'occupation ont évacué de force les citoyens de leurs maisons dans la zone est du camp, connue sous le nom de Rond point du

Cheval. L'occupation continue de détruire les infrastructures et les rues autour de l'école Al Zahraa, la place du camp, la rue Mahyoub et les quartiers d'Al Aloub et d'Al Damj, provoquant des destructions et des ravages généralisés. Les médias ont rapporté des affrontements au rond-point du Cinéma dans le centre de Jénine et dans le quartier de Hisbah, tandis que les forces d'occupation ont violemment battu un

groupe de jeunes alors que leurs véhicules étaient déployés dans plusieurs zones de la ville comme la zone industrielle, la rue Al-Barid, le rond-point principal et le rond-point Yahya Ayyash. L'agression en cours contre la ville de Jénine et son camp a jusqu'à présent fait 16 morts palestiniens, des dizaines de blessés, des détentions et des expulsions forcées de familles, en plus de la destruction de plus de 100 maisons.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Les A3+ appellent à une « désescalade immédiate » des tensions en RDC

Le groupe A3+ du Conseil de sécurité de l'Onu a appelé mardi à une « désescalade immédiate » des tensions à Goma, en République démocratique du Congo, soulignant l'impératif d'assurer la protection des civils. « Nous appelons à une désescalade immédiate des tensions et à un retour au calme à Goma. Nous exhortons le M23/AFC à cesser ses avancées et toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue pour assurer la protection des civils », a déclaré le représentant de la Sierra Leone à l'Onu, l'ambassadeur Michael Imran Kanu, qui s'exprimait au nom des A3+, lors d'une session au Conseil de sécurité présidée par l'Algérie. Relevant le caractère « imprévisible et instable » de la situation à Goma et dans les environs, le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone et Guyana) a jugé « impératif » que tous les efforts, qu'ils soient déployés par la Monusco (la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation de

la RDC) ou par d'autres acteurs, se concentrent sur la protection de la population. Pour le groupe A3+, les efforts visant à protéger les civils doivent également répondre au besoin d'accès humanitaire, ainsi qu'à la sécurité des soldats de la paix de l'Onu et du personnel du Sami-RDC (troupes de la Force de la communauté de développement de l'Afrique australe). Il a appelé, à ce titre, les rebelles du M23/AFC à « s'abstenir de faire obstruction à l'aide humanitaire ou de fermer les couloirs humanitaires », soulignant la nécessité « cruciale » d'une aide ininterrompue pour atteindre les plus vulnérables. Le groupe a réaffirmé, à l'occasion, son soutien à « une solution politique » au conflit, saluant les efforts diplomatiques africains déployés pour « encourager la RDC et le Rwanda à parvenir à une solution mutuellement acceptable ». « Ces efforts régionaux sont louables, mais ce qu'il faut maintenant, c'est l'engagement du Rwanda et de la RDC à

entrer en négociations directes dans le cadre du processus de Luanda, en toute bonne foi », a-t-il estimé, mettant en garde contre le risque d'une nouvelle escalade si l'impasse actuelle persiste. Pour parvenir à une solution durable qui respecte pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC et réponds aux préoccupations sécuritaires du Rwanda, le groupe A3+ a affirmé qu'il est « essentiel que les deux pays mettent pleinement en œuvre leurs engagements dans le cadre du processus de Luanda ». « Les A3+ restent convaincus que le processus de Luanda offre la meilleure voie vers la paix en RDC », a-t-il soutenu lors de cette réunion consacrée à la situation en République démocratique du Congo, la deuxième en moins de 72 heures. Selon ce diplomate, la population congolaise mérite plus qu'une cessation temporaire de l'offensive du M23/AFC. Les Congolais « ont besoin que les armes soient réduites au silence grâce à un pro-

cessus politique global qui mettra non seulement fin à leurs souffrances mais garantira également le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC », a-t-il plaidé. Le groupe a souligné, dans ce contexte, l'« impératif » pour tous les acteurs, y compris pour le Conseil de sécurité, d'« agir de manière décisive » pour faire face à la situation désastreuse à Goma et s'attaquer aux causes structurelles profondes de ce conflit. Le groupe a exprimé, par ailleurs, sa « profonde préoccupation » et ses « regrets » face aux attaques signalées contre les ambassades à Kinshasa dans le contexte des manifestations liées à l'offensive du groupe rebelle M23/AFC dans l'est de la RDC. « Ces actes contre les missions diplomatiques et leur personnel violent le droit international », a-t-il rappelé, exhortant vivement toutes les parties à « s'abstenir de toute violence, à respecter les normes diplomatiques et à faire preuve de retenue ».

FÉDÉRATION DE HANDBALL

Les pouvoirs publics appellent le ministre à tenir l'Assemblée électorale dans les délais impartis

Les pouvoirs publics ont enjoint au ministre des Sports d'œuvrer à définir une politique sportive visant à développer tous les sports collectifs et individuels, tout en s'employant à promouvoir le sport scolaire et universitaire.

Après la déception suscitée par l'élimination prématurée de l'équipe nationale de handball au premier tour du dernier Mondial, les pouvoirs publics ont appelé le ministre des Sports, Walid Sadi, suite à la démission de la présidente de la Fédération algérienne de handball, à tenir l'Assemblée générale et l'Assemblée électorale dans les délais impartis, conformément aux statuts de la Fédération, et à présenter un rapport détaillé sur la gestion de cette dernière et la participation de l'équipe nationale de handball au Mondial.

Les pouvoirs publics ont également enjoint au ministre des Sports d'œuvrer à définir une politique sportive visant à développer tous les sports collectifs et individuels, tout en s'employant à promouvoir le sport scolaire et universitaire, conformément aux instructions du président de la



République pour la réhabilitation du sport scolaire, qui était un véritable réservoir de jeunes talents et de champions ayant hissé haut les couleurs nationales sur les scènes continentale et internationale.

Afin de définir une politique sportive performante, il importe d'associer les experts, les spécialistes et les sportifs, en mettant à contribution les compétences nationales et internationales.

MERCATO

Andy Delort quitte le Mouloudia d'Alger pour Montpellier

L'attaquant international algérien, Andy Delort, a officiellement quitté le Mouloudia d'Alger pour rejoindre son ancien club, Montpellier, en France. Ce transfert a été confirmé hier matin par la direction du club algérien, qui a annoncé un accord avec Montpellier pour un prêt de six mois, avec une option d'achat.

Delort avait rejoint le Mouloudia d'Alger lors du mercato estival dernier, signant un contrat de trois ans. Pendant la première moitié de la saison, il a inscrit trois buts, contribuant ainsi à l'attaque de son équipe. Ce départ marque un tournant dans sa carrière, lui permettant de retrouver un club qu'il connaît bien et où il avait

déjà évolué auparavant. Le Mouloudia d'Alger, bien que déçu de voir partir l'un de ses meilleurs éléments, souhaite à Delort de réussir dans cette nouvelle aventure en France. Ce transfert pourrait bien ouvrir la porte à de nouveaux renforts pour le club algérien dans les semaines à venir.

LIGUE 1

L'USM Alger et le Paradou se neutralisent

L'USM Alger et le Paradou se sont quittés avant-hier sur un score de 1-1 et le Paradou n'a pas pu rejoindre la JSK en tête. L'USM Alger a dominé la première période mais n'a pas trouvé l'ouverture face au gardien remplaçant du Paradou Sahnoun. En face, Boulbina aura eu deux occasions en premières périodes et il les a bien exploitées.

La première, il place une frappe enroulée qui passe de peu à côté et sur la deuxième il profite d'une erreur de Azzi pour solliciter Benbot qui réalise un bel arrêt mais la balle revient à Boulbina qui voit sa balle repoussée par la main de Likonza. Après appel à la VAR, l'arbitre siffle un penalty et Boulbina marque son 12e but de la saison (45e+11').

En deuxième mi-temps, à 10 contre 11 après l'expulsion de Likonza, l'USMA



réussit à obtenir aussi un penalty pour une main dans la surface et Belkacemi égalise (54e).

Par la suite, l'USMA va tenter de marquer le deuxième but avec, notamment, une très belle frappe de loin de

Boukhanchouche sur laquelle le gardien Sahnoun fait un bel arrêt. Le Paradou tentera quelques contres à la fin mais le score final sera de 1-1 et ne profite à personne.

ÉQUIPE NATIONALE

Hadj Moussa ignore les rumeurs et se concentre sur le terrain

Anis Hadj Moussa fait actuellement l'objet de toutes les attentions durant ce mercato hivernal. Auteur d'une excellente campagne en Ligue des Champions, où il a inscrit 3 buts en 6 matchs, l'ailier algérien de 22 ans est désormais l'une des priorités du LOSC, qui cherche à renforcer son attaque.

Suite à la blessure d'Edon Zhegrova, récemment opéré, le club nordiste serait prêt à investir entre 15 et 20 millions d'euros pour recruter Hadj Moussa. Cependant, Feyenoord, son club actuel, pourrait choisir de le garder jusqu'à l'été. Cette situation a d'ailleurs marqué la conférence de presse du joueur mardi, à la veille du match entre Lille et Feyenoord en Ligue des Champions. Un rendez-vous spécial pour Hadj Moussa : « C'est mon premier match professionnel en France. J'ai été formé ici, à Lens, et jouer contre Lille est un moment particulier. Je vais tout donner pour essayer de gagner », a-t-il déclaré.

En ce qui concerne les rumeurs concernant son avenir et l'intérêt du LOSC, le joueur a préféré ne pas s'attarder sur ces sujets : « Je ne suis pas au courant de ce qui se dit dans les journaux. J'ai une personne qui gère tout ça pour moi, je préfère me concentrer sur mon jeu. Ce match est avant tout une rencontre de Ligue des Champions, et les spéculations sur mon avenir ne me perturbent pas », a-t-il ajouté.

De son côté, l'entraîneur du LOSC, Bruno Genesio, a été prudent lorsqu'il a été interrogé sur le transfert potentiel d'Hadj Moussa. « Tous les bons joueurs peuvent nous intéresser », a-t-il simplement répondu, avant de saluer les autres forces de Feyenoord, comme son attaquant vedette Santiago Giménez. Cette déclaration laisse planer un doute sur un réel intérêt pour le jeune Algérien. Alors que les négociations entre Lille et Feyenoord pourraient s'intensifier avant la fin du mercato, Anis Hadj Moussa semble rester totalement concentré sur ses performances en Ligue des Champions. Le suspense demeure entier quant à l'avenir du joueur, mais pour l'instant, il fait abstraction des rumeurs et garde les yeux rivés sur le terrain.

TWISTER



21h10



Jo Harding a vu son père emporté par une tornade. Quinze ans plus tard, la jeune femme sillonne inlassablement les routes du Midwest à la tête d'une petite équipe de météorologues, aventuriers et casse-cou, unis autour d'un même objectif : observer les tornades sur leur terrain d'élection. Son ex-mari Bill Harding l'a aidée à mettre au point un appareil révolutionnaire destiné à mieux prévoir les cyclones. Avec sa nouvelle compagne, la psychanalyste Melissa, Bill se rend chez Jo pour lui faire signer les documents de divorce...

PANDA
ENTRÉE, PLAT, DÉCÈS



21h10



Panda, Messina et Lola se retrouvent au restaurant en terrasse pour déjeuner. Ils sont interrompus par un homme qui fait une fausse route. Ce dernier s'écroule. Suite au décès du client, les enquêteurs soupçonnent un possible meurtre. De plus qu'il s'agit d'un critique gastronomique. Vraisemblablement, l'autopsie montre un empoisonnement avec du sirop pour la toue. Les soupçons se portent sur Hubert Andrieux, un des commis de cuisine. Le monde de la critique gastronomique est passé au peigne fin dans ce dernier épisode de la saison 2. L'évolution de la romance entre les deux inspecteurs...

ENVOYÉ SPÉCIAL
LE CHOIX D'ODETTE



21h10



Odette a choisi de finir sa vie dans un éclat de rire, entourée de ses proches. Cette pétillante québécoise de 64 ans n'a plus que quelques jours à vivre. Elle a programmé ce dernier au revoir au dimanche suivant. Odette est atteinte d'un cancer incurable des poumons. Durant les 5 derniers jours de sa vie, elle confie son précieux témoignage pour alimenter le débat sur la fin de vie en France. Chez elle, au Québec, on ne parle ni d'euthanasie, ni de suicide assisté. L'aide médicale à mourir est vue comme un soin, par les citoyens comme par les médecins.

PÉRIL BLANC



21h05



Au début de la saison hivernale, le cadavre d'un homme couvert d'une peau de loup est retrouvé en haut d'un télésiège, à Méribel, en Savoie. Le défunt se prénomme : Alexandre. Cet ancien détenu a du sang sur les lèvres et a reçu une balle en argent dans le cœur. Un rituel qui rappelle celui des loups-garous. Alexandre travaillait pour la Meute, une association de protection du loup. Les enquêteurs, Clara Kessler et son père Georges, sont convaincus que le crime est lié à la lutte entre des éleveurs et des écologistes. Une intrigue aussi fascinante que divertissante, bien menée, sombre à souhait et servie par de bons acteurs...



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

VIGIL



20h55



Kirsten se rapproche du tueur mais leur capture révèle la grave menace qui pèse sur le Vigil. Par ailleurs, Amy fait une découverte terrifiante dans le sous-marin. Quelques séquences ne semblent pas très utiles, comme les flashbacks centrés sur la relation entre les deux policières. Mais dans l'ensemble, bien que pas toujours crédible, cet épisode s'avère particulièrement efficace et tendu, notamment avec les mésaventures d'Amy, quasiment retenue prisonnière contre son gré à bord du Vigil. Tout le monde la croit folle, surtout ceux que cela arrange.

LA CIVILISATION PERDUE
D'AMAZONIE



21h07



Dans la forêt amazonienne colombienne, l'archéologue français Stéphen Rostain part sur les traces des premiers amérindiens qui auraient, selon lui, migré et vécu sur ces terres il y a 13 000 ans. Si beaucoup d'archéologues doutent de cette théorie, la meilleure preuve à disposition de Stéphen est une forteresse de roche recouverte de peinture à base de pigments de minéraux. Si l'origine et la signification de ces signes sont encore largement ouvertes à l'interprétation, ils représentent une faune bien différente de celle que nous connaissons.

LES VOLCANS LES PLUS
DANGEREUX DU MONDE



21h10



Le monde est parsemé de volcans actifs qui pourraient dévaster leurs alentours et mettre en danger des millions de personnes s'ils venaient à se réveiller. C'est le cas notamment du Mont Rainier, situé non loin de Seattle aux Etats-Unis, dont l'activité sismique est surveillée de près, car une éruption entraînerait des conséquences catastrophiques dans cette région. De la Martinique à l'Indonésie en passant par l'Italie, des volcanologues apportent leurs éclairages sur les menaces qui pèsent aux quatre coins du monde et les moyens mis en œuvre pour les anticiper.

INTOLÉRABLE CRUAUTÉ



21h05



Avocat renommé, Miles Massey s'occupe sur-tout des affaires de divorces. Il réussit un coup de maître en dispensant l'un de ses clients de verser une pension à Marilyn Rexroth, son ex-femme. Celle-ci est décidée à se venger... Une partie de poker menteur d'une férocité jubilatoire, orchestrée de main de maître par les incorrigibles frères Coen.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	06:23
Dohr	13:02
Asr	15:50
Maghreb	18:15
Icha	19:36

FRANCE:

APPEL À MANIFESTER CONTRE LA DISSOLUTION DU COLLECTIF PALESTINE VAINCRA

Des organisations politiques, syndicales et associatives appellent à manifester samedi prochain à Toulouse pour dénoncer la dissolution du Collectif Palestine Vaincra et faire front face à la criminalisation, en France, de la solidarité avec le peuple palestinien.

«Soyons nombreuses et nombreux ce samedi 1er février dès 11H au départ du métro Jean Jaurès à Toulouse pour dire haut et fort que soutenir la Palestine n'est pas un crime», est-il écrit dans l'appel signé par 60 organisations toulousaines.

Les organisations expliquent, dans leur appel, que la manifestation sera l'occasion d'«exprimer (leur) refus de la dissolution du Collectif Palestine Vaincra», «dénoncer la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine» et «soutenir le peuple palestinien».

«Après plus de 15 mois d'une terrible opération génocidaire menée à Gaza par le gouvernement (sioniste) d'extrême droite, un fragile cessez-le-feu est enfin entré en vigueur le 19 janvier dernier. L'enclave palestinienne est aujourd'hui un champ de ruine et un terrible bilan humain est à déplorer, avec au moins 47.000 morts palestiniens et des centaines de milliers de blessés», rappellent ces organisations, soulignant qu'aujourd'hui, «la solidarité avec le peuple palestinien est plus que jamais nécessaire».

En février 2022, l'ex ministre de



l'Intérieur Gérald Darmanin avait annoncé sur les réseaux sociaux son intention de dissoudre le Collectif Palestine Vaincra à la demande du président français, Emmanuel Macron, pour «appel à la haine, à la violence et à la discrimination».

Le 9 mars, le décret de dissolution est adopté en Conseil des ministres et publié le lendemain au Journal Officiel.

Le Collectif Palestine Vaincra dépose alors un recours devant le Conseil d'Etat. Saisi en urgence, le juge des référés décide de suspendre le décret le 29 avril 2022, considérant que les prises de positions du Collectif «ne constituaient pas un appel à la discrimination, à la haine ou à la violence ou des agissements en vue de

provoquer des actes de terrorisme».

Après plus de 2 ans et demi d'attente, une audience sur le décret de dissolution du Collectif Palestine Vaincra s'est tenue lundi au Conseil d'Etat.

«La décision sera rendue dans un délai de 2 à 3 semaines», a indiqué le Collectif, exprimant son souhait que les juges du Conseil d'Etat «confirment les arguments de fond et sans ambiguïtés qui les ont amenés à suspendre la dissolution».

Le Collectif Palestine Vaincra a appelé, il y a quelques jours, à «faire front» contre cette décision «purement politique», dénonçant la «criminalisation croissante» en France du mouvement de solidarité avec la Palestine et la «radicalisation autoritaire» du gouvernement français.

ASSISTANCE VIDÉO À L'ARBITRAGE:

CLÔTURE DU SÉMINAIRE DE LA FIFA À TIPASA

Le séminaire sur la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), organisé par la Direction nationale de l'arbitrage (DNA) en collaboration avec la FIFA, a pris fin mardi au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

Après deux jours de travail intensif sur le terrain, avec l'utilisation de la VAR lors de matchs disputés au stade Mustapha Tchaker de Blida, le troisième jour du séminaire a été consacré au travail théorique.

Les 62 arbitres retenus ont visualisé

les situations de jeu rencontrées lors de ces matchs, et ont échangé avec les instructeurs lors d'une séance bénéfique. Le directeur technique national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef et l'instructeur VAR FIFA, M. Maciej Wierzbowski, ont supervisé les travaux.

L'instructeur polonais n'a pas manqué de souligner l'excellente organisation de ce séminaire.

La Fédération algérienne de football (FAF) avait annoncé jeudi avoir réceptionné quatre (4) vans VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDLR) tout équipés, en vue d'utiliser cette

technologie lors des prochains matchs des différentes compétitions organisées en Algérie.

En plus de ces quatre ans, une station fixe a été acquise également, qui servira à la formation des arbitres et du personnel VAR. Cette station dispose de tous les équipements nécessaires à la formation, y compris des caméras, des écrans, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes de communication.

Outre les matchs du championnat, la VAR sera également utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, rappelle-t-on.

SOUDAN DU SUD :

Un accident d'avion fait 20 morts

Un petit avion transportant des travailleurs du secteur pétrolier dans l'Etat d'Unité au Soudan du Sud s'est écrasé mercredi, tuant 20 personnes, a déclaré un responsable.

L'avion s'est écrasé à l'aéroport du champ pétrolier d'Unité hier matin alors qu'il se dirigeait vers la capitale Juba, a déclaré Gatwech Bipal, ministre de l'Information de l'Etat d'Unité.

Bipal a précisé que les passagers étaient des travailleurs du pétrole de la Greater Pioneer Operating Company (GPOC), un consortium qui comprend la China National Petroleum Corporation et la société d'Etat Nile Petroleum Corporation.

ACCIDENTS
DE LA CIRCULATION:

7 morts et 216 blessés en 24 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 216 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès avec deux (2) morts et trois (3) blessés, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Blida (4 personnes) et Mostaganem (4), ajoute le communiqué, déplorant le décès d'une jeune femme par le même gaz à l'intérieur de son domicile à Batna.

Les services de la Protection civile ont enregistré par ailleurs le décès d'un enfant âgé de deux ans, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation précaire dans la daïra de Ouled Fares, wilaya de Chlef, note la même source.